

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 29

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183834>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mais ne pourrait-on pas en garder une partie et prier la plus belle moitié de notre population de prendre pour mot d'ordre que le chapeau de Montreux, le chapeau à cheminée est décreté la mode du Tir fédéral ? il y aurait là un cachet d'originalité qui frapperait certainement les nombreux étrangers attendus pour le Tir fédéral et j'en suis convaincu, nos charmantes vaudoises ne perdraient rien à porter pendant quelques jours autre chose que ces objets sans forme qui ont encore nom chapeaux.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

Histoire ou légende.

Quoi donc, Guillaume Tell n'aurait pas existé,
Tout ce que nous saurions de ce héros vanté

S'évanouirait comme un songe ?

Tous nos fiers souvenirs resteraient sans valeur,
Et le culte qu'on rend au grand libérateur

Ne serait qu'un pieux mensonge ?

Pardonnez à nos temps, ô mânes de Schiller !
Poète, ô toi qui crus que Tell tua Gessler,

Voici : ton illusion tombe.

Faute de parchemins écrits, nous biffons tout,
Et les savants du jour s'en vont cherchant partout

A démolir tombe sur tombe.

Sans pitié, du marteau frappez les monuments ;
Jetez au vent, semez les sacrés ossements

De ceux que la gloire appelle ;

Rasez Altorf, Burglen ; comblez le chemin creux ;
Submergez l'Axenberg et le Grutli fameux ;

Brûlez l'historique chapelle !

Pour notre siècle d'or, les aïeux sont gênants !
Stauffacher et Melchthal, ces illustres manants,

Le pieux Nicolas de Flue,

Divicon, Winkelried, Fontana, Scharnachthal,
Tomberont à leur tour de leur haut piédestal

Sous les coups d'un savoir qui tue.

Car il nous faut, à nous, gens de chemins de fer
Moins d'actions d'éclat que d'actions au pair

Avec l'appât des dividendes.

Que nous font, au surplus, tous ces morts valeureux ?
Nous avons notre but : vivons, soyons heureux !

Laissons au passé ses légendes.

L. C.

A un examen de sciences naturelles.

M. le Professur : Nous oubliions le règne minéral. M. l'étudiant, veuillez, s. v. p., me déterminer cette pierre ?

M. l'étudiant prend la pierre dans sa main, l'examine attentivement, essuie ses lunettes, la regarde de nouveau de tous les côtés, la porte à son nez, puis la lèche, la gratte avec l'ongle, la râcle avec le couteau, essaie par son moyen de couper du verre à vitres, la plonge dans du vinaigre, puis la ressort et l'examine encore une fois scrupuleusement, et enfin la rend à M. le Professeur avec confiance, en lui donnant cette déclaration : *Ce n'est pas du quartz.*

Curieuse coïncidence.

L'année dernière, trois hommes précieux à des titres divers, ont quitté une petite commune du nord du Canton, pour aller s'établir au pays du soleil et des grappes vermeilles (j'en demande pardon à nos chers amis de Montreux), c'est-à-dire sur les coteaux qui dominent la vallée du Rhône.

Le premier apportait avec lui la nourriture spirituelle, le second, la nourriture intellectuelle, et le troisième la nourriture du corps.

J'ai voulu dire qu'il y avait : un pasteur, un maître d'école et un boulanger.

Ces trois personnes s'étaient-elles entendues pour satisfaire de triples besoins dans leur nouvelle résidence : je ne sais. Mais cette migration entre deux petites localités m'a paru curieuse à noter. L. C.

M. X..., un riche marchand du quartier du Temple, à Paris, avait fait un vœu, celui d'assister, mort ou vivant, à l'Exposition de Philadelphie. Il avait donc pris toutes ses dispositions pour s'embarquer à bord d'un des paquebots transatlantiques, et avait mis ses affaires commerciales assez en ordre pour pouvoir s'absenter de Paris pendant quelques mois. Mais il arriva qu'il fut subitement frappé d'une attaque d'apoplexie à laquelle il succomba.

Un testament déposé chez M^e Barthet, son notaire, fut ouvert. M. X..., veuf depuis quelques années, avait pour héritier un neveu actuellement tenorino dans un de nos théâtres de genre.

Une clause spéciale du testament portait cette condition absolue :

M. X... léguait toute sa fortune à son neveu à la condition que celui-ci réussirait à le faire assister en chair et en os à l'Exposition de Philadelphie. Il ajoutait que ce désir avait été celui des derniers instants de sa vie et que, n'ayant pu assister de son vivant à cette solennité, il voulait que, mort, son unique héritier exaucât ce vœu. Dans le cas contraire, sa fortune deviendrait la propriété du fisc.

On voit que cette clause du testament de M. X... était assez difficile à remplir. Comment s'y prendre pour exécuter la volonté du testateur ?

Quel moyen employer ?

Un beau matin, le neveu, qui tenait enfin son idée, eut une longue entrevue avec M^e Barthet.

L'Etat n'a pas hérité de la fortune de M. X... et le tenorino, arrivé il y a quelques jours du Nouveau-Monde, passait hier chez son notaire pour y toucher la somme ronde de six cent mille francs.

Si vous allez à l'Exposition de Philadelphie et si vous tenez à avoir l'explication de ce mystère et à connaître le moyen employé par l'ingénieux neveu pour entrer en possession de l'héritage de l'oncle X..., entrez dans la section des îles de la Manche appartenant à l'Angleterre ; arrêtez-vous aux envois de l'île de Jersey : vous remarquerez certainement, entouré des produits du sol, un vieux monsieur, qui semble absorbé par la lecture d'un journal. A ses pieds, vous pourrez lire sur une plaque de cuivre :

*Envoi de M. Smith,
préparateur de pièces anatomiques en cire.*

Jersey (possessions anglaises).

Si vous avez connu M. X..., le riche commerçant du quartier du Temple, vous le reconnaîtrez certainement.

Voici ce qui s'est passé :

Le neveu de M. X. avait eu l'ingénieuse idée de se rendre chez un célèbre emballeur et s'était entendu avec celui-ci pour faire transporter son oncle à Jersey.

Quelques jours après, une caisse quittait le port de Saint-Hallier sur un navire se rendant à Philadelphie et cette caisse contenait le corps de M. X... qui, du haut des ciels, sa demeure, pouvait voir son vœu s'accomplir.

On nous affirme que des offres très sérieuses ont été faites par l'agent du musée Tussaud au gardien de la section des envois de l'île de Jersey pour l'achat de ce chef-d'œuvre. Espérons que le neveu ne sera pas assez dénaturé pour accepter ces offres et laisser figurer son malheureux oncle dans la salle de Mme Tussaud entre Cartouche et Abdul-Aziz.

(*Echo de Paris.*)



LE SENTIER DÉTOURNÉ

III

La jeune fille fit un geste de dénégation ; elle était triste, découragée ; ce préambule et l'accent dont il était prononcé n'étaient pas de nature à lui donner de l'espoir ; elle était pâle, une douleur profonde se lisait dans ses yeux. La tante Antoinette avait déposé son tricot sur ses genoux et les regards fixés sur sa nièce, prit l'attitude d'un juge qui va rendre un arrêt rigoureux.

« Ecoute-moi donc, dit-elle, et excuse-moi si je commence par te parler de ma très-intéressante personne, c'est une nécessité de ma démonstration.

— A seize ans j'étais jolie, on me l'a dit souvent, et je n'éprouvais aucune difficulté à le croire. J'avais de beaux cheveux comme toi, des yeux vifs et accusant un individualité très tranchée, à laquelle il ne répugnait nullement de ne demander conseil qu'à elle-même : chaque trait du visage considéré en lui-même, l'ensemble de la physionomie portaient témoignage d'un caractère rebelle à l'influence d'autrui, très amoureux de son indépendance, absolument comme pour toi. J'étais un enfant gâté.

— La s'arrête la ressemblance, ma tante.

— C'est vrai, mais je n'en ai pas fini avec les rapprochements ; j'avais le cœur bon et généreux, j'étais incapable d'un détournement.

— Comme moi, dit en souriant la jeune fille.

— Peut-être bien, mais la tête n'étant pas comme le cœur, elle ne valait pas cher, et l'on eût cherché loin pour en trouver une plus difficile à conduire. Si Gall l'eût soumise à son examen, il y eût trouvé le signe très développé de la ténacité et de cette préoccupation jalouse qui encourage à repousser la direction d'autrui.

Elle prit la main de sa nièce et la promena sur le crâne de celle-ci ; elle s'arrêta à un endroit qui présentait une saillie ronde :

« Touche et dis-moi, reprit-elle, si l'on peut trouver une protubérance plus accentuée ; on ne se figure pas quels effets tyranniques ces petites bosses exercent sur le cours de l'existence.

Je ne soupçonne pas le symptôme révélateur et pour mon malheur, mon père n'était pas plus physiologiste que moi. Il avait un ami d'enfance qui était venu se fixer à Paris

en même temps que lui. Les deux familles étaient si étroitement unies qu'elles n'en formaient plus qu'une ; elle demeuraient dans la même rue et se voyaient tous les jours ; peines et joies tout étaient commun entre elles, et il n'y avait pas une partie de plaisir pour les Vinot sans que les Croysat y fussent associés. Comme si la nature s'était mise de la partie pour resserrer les liens de cette intimité, l'un des amis avait une fille, l'autre un garçon. Félix Croysat était mon ainé de quelques années.

Je ne sais qui eut le premier l'idée de nous marier, elle vint probablement en même temps à l'esprit de tout le monde, comme la chose la plus naturelle, la conclusion n'était pas douteuse, c'était comme si le maire y avait passé.

On nous disait : Antoinette quand tu seras la femme de Félix, Félix, quand tu épouseras Antoinette.

Les projets allaient leur train, on s'occupait d'avance du trousseau de la mariée, on se demandait où le nouveau ménage établirait son nid. A chacun de nous on chantait des éloges de l'autre et, s'ils étaient un peu exagérés, ils n'étaient pas menteurs : à tout prendre, nous valions notre prix, et nous pouvions former un couple très présentable. On entonnait le cantique des cantiques sur cette union qui laissait entrevoir tant de promesses. Nos connaissances mêlaient leurs voix au concert de cet hosannah. Je devais remercier la Providence, j'avais sous la main l'époux qui me convenait ; Félix devait se trouver bien heureux, une bonne fée avait présidé à sa naissance et enrichi son berceau d'un lot privilégié dans la loterie de la vie.

L'intention était bonne, les moyens qu'on employait déplorable. A force de vanter la limpideté d'une perle, on donne envie d'en découvrir les défauts et l'idéal qu'on nous présente est bien rarement celui que nous rêvons.

On n'avait pas compté sur l'esprit de contradiction et d'opposition qui était en moi. On avait oublié que nous sommes tous un peu comme ce paysan athénien qui se lassait d'entendre toujours vanter l'équité d'Aristide. Je pris en défiance les louanges qu'on prodiguait au fiancé qui m'était prédestiné, j'éprouvai le besoin de les contrôler ; on traçait de lui un portrait merveilleux, je m'armai d'une loupe pour chercher ses imperfections et je fis bientôt une foule de découvertes qui me laissèrent sous une profonde impression de désenchantement.

On exaltait sa franchise, je trouvai qu'il manquait de réserve ; on citait de lui des traits de générosité et de délicatesse, je trouvai qu'il avait l'attendrissement trop facile et inclinait vers les affectations banales. Dans quelques circonstances il donna des preuves d'un vrai courage, je le trouvai follement témoinaire, il avait en lui la confiance que donnent l'énergie et l'amour du travail, il me sembla présomptueux. Il avait l'humeur gaie et se prêtait de bonne grâce à une joie expansive, à mes yeux il riait trop bruyamment, manquait de tact et de mesure ; toujours propre et bien mis, il avait l'horreur de la fatuité, je l'aurais voulu plus recherché dans sa toilette ; je regardais l'envers de chacune de ses qualités ; je portais une analyse subtile dans l'examen de son physique aussi bien que de son moral ; il était blond, je découvris que j'aimais mieux la couleur brune ; son teint révélait la santé, je me pris d'un goût tout nouveau pour les visages pâles. Il n'y eut pas un des traits de sa figure, pas un détail de sa personne qui trouvât grâce devant moi. J'étais comme une personne qui, à force d'examiner les ombres d'un tableau, cesse d'en voir les points lumineux. J'avais démolé pièce par pièce l'être accompli qu'on présentait à l'admiration de mes rêves, je me félicitai d'être aussi clairvoyante et d'avoir échappé au piège qu'on tendait à mon bonheur.

« Félix, dis-je un jour à mon fiancé, j'ai pour toi beaucoup d'affection et d'estime.

— J'en ai autant à ton service, Antoinette, répondit-il.

— Mais je me suis demandé si nous sommes bien faits l'un pour l'autre : j'en doute.

— C'est comme moi.

(A suivre.)

L. MONNET.